



**Bruxelles, le 21 novembre 2019  
(OR. en)**

**14208/19**

**ESPACE 92**

**NOTE**

---

Origine:	la présidence
Destinataire:	Conseil
Objet:	Promouvoir une économie spatiale durable - <i>Débat d'orientation</i>

---

Les délégations trouveront en annexe un document d'information en vue du débat d'orientation qui se tiendra dans le cadre du volet "espace" de la session du Conseil "Compétitivité", le 29 novembre 2019.

## **I. INTRODUCTION**

1. La Commission européenne a adopté, le 26 octobre 2016, une communication sur une stratégie spatiale pour l'Europe<sup>1</sup>, qui vise à définir une vision stratégique globale pour les activités de l'Union européenne dans le secteur spatial, tout en assurant une coordination et une complémentarité adéquates avec les activités menées par les États membres de l'UE et l'Agence spatiale européenne (ASE).
2. La mise en œuvre de la stratégie spatiale devrait se poursuivre en soutenant plus efficacement le renouveau et le développement de l'industrie spatiale européenne. Cela permettrait à cette industrie de se développer et d'améliorer l'accès aux marchés et aux chaînes de valeur mondiaux et européens et, en particulier, de favoriser les interrelations entre l'industrie spatiale et le renouveau et la croissance d'autres secteurs.
3. Dans le prolongement de la stratégie 2016, la Commission a proposé un règlement établissant le programme spatial de l'Union pour la période 2021-2027. Le texte, approuvé en tant que compréhension commune par le Comité des représentants permanents et voté en première lecture par le Parlement européen, encourage l'Union à soutenir la croissance et le développement du secteur spatial.

## **II. L'ESPACE, CATALYSEUR DE LA CROISSANCE DURABLE**

4. L'économie spatiale mondiale est aujourd'hui soumise à une transformation rapide. Parmi les principales tendances actuelles figurent l'augmentation de l'intérêt du public pour les activités spatiales et des investissements dans ce secteur, des transformations technologiques majeures qui perturbent les modèles commerciaux traditionnels, réduisant le coût de l'accès à l'espace et de son utilisation (le nouvel espace ("New Space")), le niveau croissant des investissements privés dans les entreprises spatiales et une intégration plus poussée de l'espace dans la société et l'économie, qui conduit à une plus grande création de valeur à la fois dans le secteur spatial et dans les autres secteurs. L'un des objectifs stratégiques de la stratégie spatiale pour l'Europe consiste à maximiser les avantages que représente l'espace pour la société et l'économie de l'UE.

---

<sup>1</sup> Doc. 13758/16.

5. En Europe, comme dans d'autres régions, des attentes croissantes sont ensuite apparues à l'égard des activités spatiales pour qu'elles soient un moteur de croissance durable et de création d'emplois et fournissent des outils pour relever les défis sociétaux et mondiaux, en particulier la transformation numérique et l'action pour le climat. En septembre 2019, le Conseil "Compétitivité" s'est penché sur la stratégie à long terme de l'UE pour une croissance durable<sup>2</sup>, qui est l'une des pierres angulaires du programme stratégique 2019-2024 de l'UE adopté par le Conseil européen en juin 2019<sup>3</sup>. L'espace a été reconnu comme l'un des futurs acteurs contribuant à la croissance durable.
6. Avec le développement et le déploiement de technologies de pointe, d'infrastructures et de capacités stratégiques européennes ainsi que d'ensembles de données importants en vue d'une utilisation publique et privée, la politique spatiale est devenue un vecteur essentiel pour la croissance durable future et la base de la surveillance du climat et de l'utilisation des ressources, ainsi que pour permettre la transformation numérique rapide.
7. Les dernières innovations, l'intelligence artificielle, ainsi que l'économie des données et l'économie des plateformes constituent des facteurs essentiels permettant d'accélérer la productivité, la croissance, la prospérité et l'emploi en Europe dans le cadre de l'économie mondiale des données. La Commission européenne devrait chercher à promouvoir davantage l'innovation dans les services de données spatiales, à accroître le soutien à l'utilisation des technologies spatiales et à encourager l'enrichissement réciproque des connaissances et des compétences, ainsi qu'à mettre en place des mécanismes visant à encourager et à promouvoir le partage, l'utilisation conjointe et la mutualisation des données.
8. L'UE devrait s'efforcer de mettre en place une économie neutre pour le climat afin d'atteindre ses objectifs climatiques et énergétiques à l'horizon 2030, les objectifs de l'accord de Paris et les objectifs de développement durable des Nations unies. Les infrastructures et les données spatiales jouent un rôle essentiel dans le suivi de variables fondamentales comme les gaz à effet de serre tels que le CO<sub>2</sub> et le méthane, la surveillance des changements dans l'environnement et la réaction aux catastrophes naturelles.

---

<sup>2</sup> Doc. 11965/1/19 REV 1.

<sup>3</sup> Doc. EUCO 9/19.

### **III. L'ECONOMIE SPATIALE DOIT ETRE ELLE-MEME DURABLE**

9. L'augmentation des activités dans l'espace va de pair avec une pression croissante exercée sur le secteur spatial pour faire en sorte qu'il ait un comportement responsable. Afin de préserver l'autonomie, la fiabilité et la rentabilité de son accès à l'espace, il est important que l'UE veille à ce que celui-ci reste accessible.
10. La prolifération des débris spatiaux reste le risque le plus grave pour la viabilité des activités spatiales. Il convient que l'Europe figure parmi les chefs de file pour ce qui est de promouvoir les principes internationaux de comportement responsable dans l'espace extra-atmosphérique dans le cadre des Nations unies et d'autres enceintes multilatérales appropriées. Les lignes directrices sur la viabilité à long terme de l'espace extra-atmosphérique, qui ont été approuvées par le CUPEEA des Nations unies en juin 2019, encouragent les États et les organisations internationales à prendre des mesures d'exécution pour assurer une utilisation durable de l'espace extra-atmosphérique. L'augmentation des activités dans l'espace justifie également le débat international sur la nécessité d'une gestion du trafic spatial.
11. Afin de renforcer le rôle moteur de l'Europe dans l'utilisation durable de l'espace et à la lumière du considérant 7 de la proposition de règlement établissant le programme spatial de l'Union, des efforts devraient être consentis pour étudier l'adhésion de l'Union européenne aux traités et conventions des Nations unies en la matière.
12. L'encombrement des orbites peut également conduire à l'émergence d'un nouveau marché pour les opérations en fin de vie et la désorbitation, la maintenance en orbite et l'élimination active des débris. Les solutions innovantes dans ces domaines sont fondamentales pour pouvoir constituer une infrastructure spatiale durable et assurer la compétitivité européenne. Il est de la plus haute importance que le secteur spatial européen soit placé à l'avant-garde de cette création de marché.

### **IV. CONCLUSION**

13. Une future politique spatiale européenne devrait plus efficacement permettre de raccorder le secteur spatial au renouveau et à la croissance d'autres secteurs. En particulier, l'acquisition d'un leadership européen dans les domaines de la transformation numérique, de l'action pour le climat et de l'utilisation durable de l'espace extra-atmosphérique offre des possibilités en matière de nouvelles entreprises et d'innovations transsectorielles.

## V. QUESTIONS EN VUE DU DÉBAT D'ORIENTATION

14. Dans le contexte décrit ci-dessus, les États membres sont invités à échanger leurs vues sur les questions suivantes:
1. *Quelles mesures l'UE devrait-elle prendre pour promouvoir la capacité du secteur spatial de créer des retombées et d'établir des liens avec les secteurs non spatiaux, en particulier pour ce qui est de la transformation numérique et de l'action pour le climat, et de promouvoir ainsi la croissance durable et le renouveau?*
  2. *Comment faire en sorte que la durabilité devienne un élément important de la politique spatiale européenne? L'Europe devrait-elle devenir un acteur de premier plan en ce qui concerne l'utilisation durable de l'espace et jouer un rôle actif dans la promotion de ce secteur au niveau mondial et dans le développement de technologies clés durables?*
-